



# PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE BASE

Création : 15/09/2019

Révision : V3

Fiche : FICH8.2-016

## OBJET

Formation recyclage Base

## DUREE

16 séances de 45 min, soit 2 jours

## PREREQUIS

- Avoir un certificat de formation conducteur ADR 8.2 Base, en cours de validité

## OBJECTIFS VISES

- Recycler les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses, conformément à l'ADR en vigueur et Arrêté TMD
- Renouveler le certificat conducteur ADR Base (*classes 2 à 9 sauf 7*)

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- Connaître les prescriptions générales de la réglementation,
- Connaître les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses.

## MODALITES DE PERSONNALISATION D'ACCES A LA FORMATION

La formation est destinée aux personnes souhaitant conduire des véhicules transportant des marchandises dangereuses.

Les personnes en situation d'handicap doivent se rapprocher de FMD pour de plus amples renseignements.

## MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est réalisée dans des salles de formation adaptées.

## MOYENS TECHNIQUES

Ecran de projection blanc, tables, chaises, paperboard, vidéoprojecteur.

Le formateur utilise un diaporama, projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, ainsi qu'un tableau papier et des documents relatifs à la réglementation ADR en vigueur. Il met à disposition des documents stagiaires, et réalise des exercices pratiques et spécifiques.

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales et écrites
- Travaux pratiques
- Questionnaire d'examen

## PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Présentation du stage et organisation
- Présentation des matières, objets et produits à transporter
- Comportement des matières dangereuses
- Documents de bord et exemptions
- Exemptions
- Matériels de protection et de prévention
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (*généralités*)
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (*cas spécifiques*)
- Chargement – calage – arrimage des matières conditionnées
- Signalisation des véhicules
- Circulation et stationnement
- Risque spécifique : le feu
- Accidentologie
- Obligations
- Sécurité

FMD Formation Matières Dangereuses

5 ZA de la Raye - 44140 MONTBERT - Tél. 02 40 02 14 76 - [www.f-md.fr](http://www.f-md.fr)

RCS 881 357 255 Nantes n°NOR : TREP2136006A - N° activité formation : 52 44 08 865 44

Rédigé par : Mathilde GRAVELAUD  
Vérifié par : Pascal et Keryan BOUZAEFF  
Validé par : Pascal et Keryan BOUZAEFF  
Le : 02/02/2023